

**CONSEIL CONSULTATIF SUD
C.C. SUD**

6 rue Alphonse Rio
56100 LORIENT

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 mars 2017

In Extenso

Audit

1 rue Benjamin Franklin
CS 10047
44801 Saint-Herblain Cedex

Tél. : +33 (0) 2 51 80 18 00
nantes@inextenso.fr
www.inextenso.fr
www.reussir-au-quotidien.fr

CONSEIL CONSULTATIF SUD C.C. SUD

6 rue Alphonse Rio
56100 LORIENT

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2017

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Comité Exécutif, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2017 sur :

- le contrôle des comptes annuels du CONSEIL CONSULTATIF SUD, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les justifications des appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

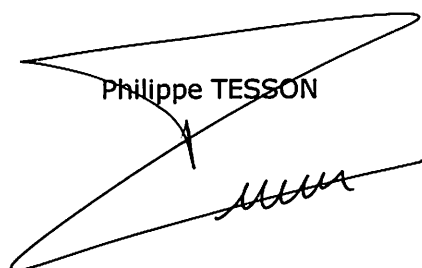
Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Saint-Herblain, le 22 mai 2017

Le Commissaire aux Comptes
In Extenso Audit

Philippe TESSON



Le présent rapport comporte 12 pages.

Sommaire

	<u>Pages</u>
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 mars 2017	1
 Comptes annuels au 31 mars 2017	
 Bilan	 4
Compte de résultat	6
Annexe	8

BILAN - ACTIF

4

LOGI 17 - CCR SUD

DU 01/04/2016 AU 31/03/2017

ACTIF	Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017			01/04/2015 au
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	31/03/2016
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	938,23	938,23		
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				-14 546,12
Installations techniques, matériels				
Autres immobilisations corporelles	14 546,12	14 546,12		14 546,12
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	15 484,35	15 484,35		
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.				
Autres	48 632,55		48 632,55	63 175,20
Valeurs mobilières de placement	304,80		304,80	304,80
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	102 012,52		102 012,52	51 596,27
Charges constatées d'avance (3)				1 033,26
TOTAL (III)	150 949,87		150 949,87	116 109,53
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	166 434,22	15 484,35	150 949,87	116 109,53

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

In Extenso Audit
Commissaire aux Comptes

BILAN - PASSIF

5

L000117 - CCR SUD

Du 01/04/2016 au 31/03/2017

PASSIF	Du 01/04/2016 au 31/03/2017	Du 01/04/2015 au 31/03/2016
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	29 547,18	19 868,12
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	9 720,34	9 679,06
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	39 267,52	29 547,18
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	19 322,48	
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	19 322,48	
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		2 443,68
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	12 590,47	20 568,42
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	14 708,19	10 354,25
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	65 061,21	53 196,00
TOTAL (V)	92 359,87	86 562,35
Ecarts de conversion passif		
(VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	150 949,87	116 109,53

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

92 359,87

86 562,35

2 443,68

In Extenso Audit
Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RÉSULTAT

6

L000117 - CCR SUD

Du 01/04/2016 au 31/03/2017

	Du 01/04/16 au 31/03/17	Du 01/04/15 au 31/03/16
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	38 275,00	45 900,00
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	373 695,38	387 178,33
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	145,08	744,15
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)		0,09
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	412 115,46	433 822,57
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achat de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achat de matières premières et de fournitures		
Variation de stock de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stock d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	274 896,96	251 173,54
Impôts, taxes et versements assimilés		1 455,67
Salaires et traitements	74 147,58	125 765,88
Charges sociales	35 086,65	45 533,83
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions	19 322,48	
Subventions accordées par l'association		
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	403 453,67	423 928,92
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	8 661,79	9 893,65
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	57,55	171,38
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	57,55	171,38
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	57,55	171,38

In Extenso Audit
Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RÉSULTAT

7

L000117 - CCR SUD

Du 01/04/2016 au 31/03/2017

	Du 01/04/16 au 31/03/17	Du 01/04/15 au 31/03/16
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 001,00	496,89
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	1 001,00	496,89
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		882,86
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		882,86
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	1 001,00	-385,97
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE	9 720,34	9 679,06
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS		
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		
TOTAL DES PRODUITS	413 174,01	434 490,84
TOTAL DES CHARGES	403 453,67	424 811,78
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	9 720,34	9 679,06
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat		
Prestations en nature	20 311,19	5 222,00
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS	20 311,19	5 222,00
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	20 311,19	5 222,00
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES	20 311,19	5 222,00
TOTAL	9 720,34	9 679,06
* Y compris :		
Redevances de crédit-bail mobilier		
Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	1 001,00	1 470,89
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		882,86
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	1 001,00	-385,97

In Extenso Audit
Commissaire aux Comptes

ANNEXES

ANNEXE

1 PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Le Conseil Consultatif des Eaux Occidentales du Sud (CC Sud) est une association qui a été constituée dans le cadre et le respect de la décision du Conseil de l'Union Européenne en date du 19 juillet 2004. Cette décision institue des conseils consultatifs régionaux dans le cadre de la politique commune de la pêche.

Le CC Sud a été institué par décision de la Commission des Communautés Européennes en date du 4 avril 2007 et est opérationnel depuis le 9 avril 2007.

Conformément à l'article 7 de ses statuts, le CC Sud a pour objet de fournir des rapports et des recommandations :

- *sur l'état des ressources marines placées sous sa compétence et sur les mesures et les modalités de gestion de ces ressources et de l'écosystème,*
- *sur la résolution des conflits de cohabitation entre les activités halieutiques et toute autre utilisation de l'espace maritime placé sous sa compétence et des ressources renouvelables ou non présentes dans celui-ci,*
- *sur la résolution des conflits de cohabitation entre les différentes pêcheries exerçant leur activité dans sa zone de compétence,*
- *sur la promotion et la défense des intérêts généraux et collectifs de ses membres,*
- *sur les conditions sociales et de travail des employés du secteur de la pêche. »*

Pour remplir sa fonction, le CC Sud dispose des ressources :

- de ses membres,
- des Etats membres (France, Espagne, Portugal, Belgique et Pays-Bas),
- de la Communauté Européenne en vertu d'une convention cadre et de subventions spécifiques au fonctionnement,
- des Régions Pays de la Loire, Bretagne et Nouvelle-Aquitaine,
- de partenaires (CAP L'ORIENT).

Les charges du CC Sud sont constituées essentiellement :

- du salaire et charges sociales de deux salariés,
- des dépenses d'organisation des réunions et notamment les charges de traduction et d'interprétariat et les dépenses de déplacements.

2 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Le plafond des financements de la Commission Européenne est passé de 250 000€ à 300 000€.

3 REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du commerce - articles 9 et 11 - Décret n°83-1020 du 29/11/1983 - articles 7, 21, 24, début 24-1°, 24.2° et 24.3°)

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables fondamentaux :

- continuité du fonctionnement,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes sont les suivantes :

3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées dans leur intégralité lors de l'exercice d'acquisition des immobilisations. Cette dérogation au principe comptable correspond aux directives de la Commission Européenne.

3.2 Comptabilisation des subventions

Les subventions de fonctionnement sont inscrites en produits à hauteur de la quote-part des charges engagées au 31 mars 2017.

3.3 Contribution en nature

Les contributions en nature des partenaires font l'objet d'une évaluation. Leur montant est inscrit au pied du compte de résultat. Il correspond notamment à la mise à disposition gratuite de personnel, de salles, de matériel audiovisuel et de moyens d'interprétariat.

4 NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

4.1 Actif immobilisé

Il n'y a eu aucun mouvement d'immobilisations pendant l'exercice.

4.2 Autres créances

Les autres créances, soit 48 633 €, concernent le solde de subventions à recevoir de la Communauté Européenne et de la région Aquitaine.

4.3 Provision

Une provision pour risques a été comptabilisée sur l'exercice pour 19 322 €. Cette provision est destinée à couvrir le risque de reversement du solde de la subvention GEPETO.

4.4 Autres dettes

Les autres dettes au 31 mars 2017, soit 14 708 €, sont toutes à échéance à moins d'un an. Elles concernent notamment des honoraires.

4.5 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 65 061 € au 31 mars 2017 et concernent :

- des cotisations relatives à l'exercice 2016 / 2017 : 53 200 €
- les subventions non consommées du projet SIMBAD : 11 861 €

5 NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT GLOBAL

5.1 Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation de l'exercice 2016/2017 s'élèvent à un montant de 412 115 €. Ils correspondent principalement :

- aux cotisations des membres et des membres du comité exécutif : 38 275 €,
- à la subvention CAP L'ORIENT : 13 500 €,
- à la subvention des Etats Membres : 33 000 €,
- à la subvention de la Commission Européenne : 276 504 €, -
- à la subvention projet GEPETO : 19 322 €,
- à la subvention projet SIMBAD : 2 202 €,

- aux subventions des Régions : 29 167 €.

5.2 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation de l'exercice 2016/2017 s'élèvent à un montant de 403 454 €. Elles correspondent :

- aux charges externes de fonctionnement du CC Sud pour un montant de 273 549 € correspondant aux charges courantes de fonctionnement : voyages et déplacements, promotion, missions, ... et aux dépenses de traduction et d'interprétariat,
- aux charges externes du projet GEPETO pour un montant de 249 € correspondant aux frais bancaires.
- aux charges externes du projet SIMBAD pour un montant de 1 099 € correspondant aux charges courantes du projet : voyages et déplacements et frais bancaires.
- aux frais de personnel du fonctionnement du CC SUD pour 108 074 €
- aux frais de personnel du projet SIMBAD pour 1 160 €.
- à une dotation aux provisions pour risques et charges liée au projet GEPETO pour 19 322 €.

6 AUTRES INFORMATIONS

6.1 Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés

Les membres du bureau de l'association ne perçoivent pas de rémunération. La rémunération des cadres dirigeants concerne uniquement le salaire du secrétaire général de l'association.

L'information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 Engagements hors bilan

La provision pour congés payés s'élève à 7 158 € charges sociales comprises. Cette provision, non acceptée par la Commission Européenne, n'est pas comptabilisée.

6.3 Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature des partenaires au titre de l'exercice clos le 31 mars 2017 s'est élevé à un montant de :

• mises à disposition de salles et frais de réunions	6 994 €
• moyens matériel pour réunions et interprétariat	<u>13 317 €</u>
	20 311 €